



En effet, le gouvernement a décidé de consulter le secteur privé pour dresser la liste des produits interdits à l'importation dans le pays.

Le ministre camerounais du Commerce, a saisi le 28 mars dernier, le secteur privé, à travers le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam). L'Objet était : « Liste des produits interdits à l'importation ». Dans sa correspondance, le membre du gouvernement explique que, pour protéger la production et l'industrie nationale, le Premier ministre a demandé de soumettre au secteur privé « dans les plus brefs délais, la liste des produits susceptibles d'être interdits à l'importation» au Cameroun.

En vue de l'exécution diligente de cette directive, le ministre du Commerce prie le Gicam de lui transmettre les noms des produits qui peuvent faire l'objet d'interdiction à l'importation, au regard des données de la production nationale existante. En attendant de connaître les propositions faites par le Gicam, l'on sait déjà que dans le secteur de la sidérurgie, les producteurs de tôles, clous, fer à béton... ont sollicité l'arbitrage du gouvernement, au regard des importations massives de ces produits dans le pays, alors que l'offre locale est largement suffisante.

Au niveau du ministère des Finances, le gouvernement camerounais annonce la mise en place des instruments fiscaux appropriés pour favoriser la production locale et freiner les importations

« non indispensables ». Et pour cause, ces importations détériorent la balance de paiements du pays. De fait, pour la seule année 2018, le Cameroun a dépensé 4 630 milliards FCFA dans les importations.